

Premières tendances 4^e trimestre 2013

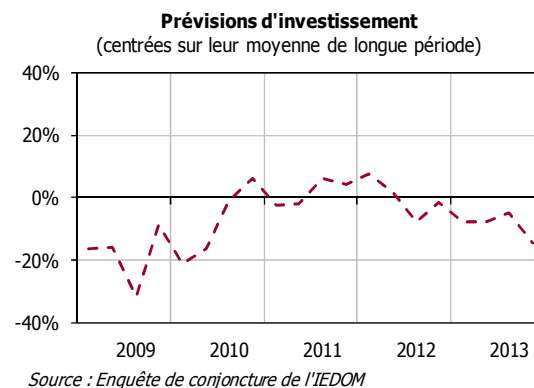
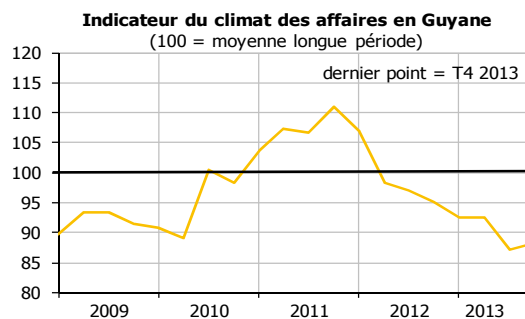
Légère amélioration du climat des affaires

LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA) amorce une légère progression au quatrième trimestre (+1 point). Se situant à 88,2 points, il demeure cependant bien en deçà de sa moyenne de longue période (-11,8 points).

Cette amélioration s'explique principalement par la progression de l'activité passée et prévue, et par une évolution positive des effectifs au trimestre passé. En revanche, la trésorerie et les prévisions d'investissement impactent l'ICA à la baisse.

Après cinq trimestres consécutifs de repli, les intentions d'investir des chefs d'entreprise à un an sont de nouveau orientées à la baisse.

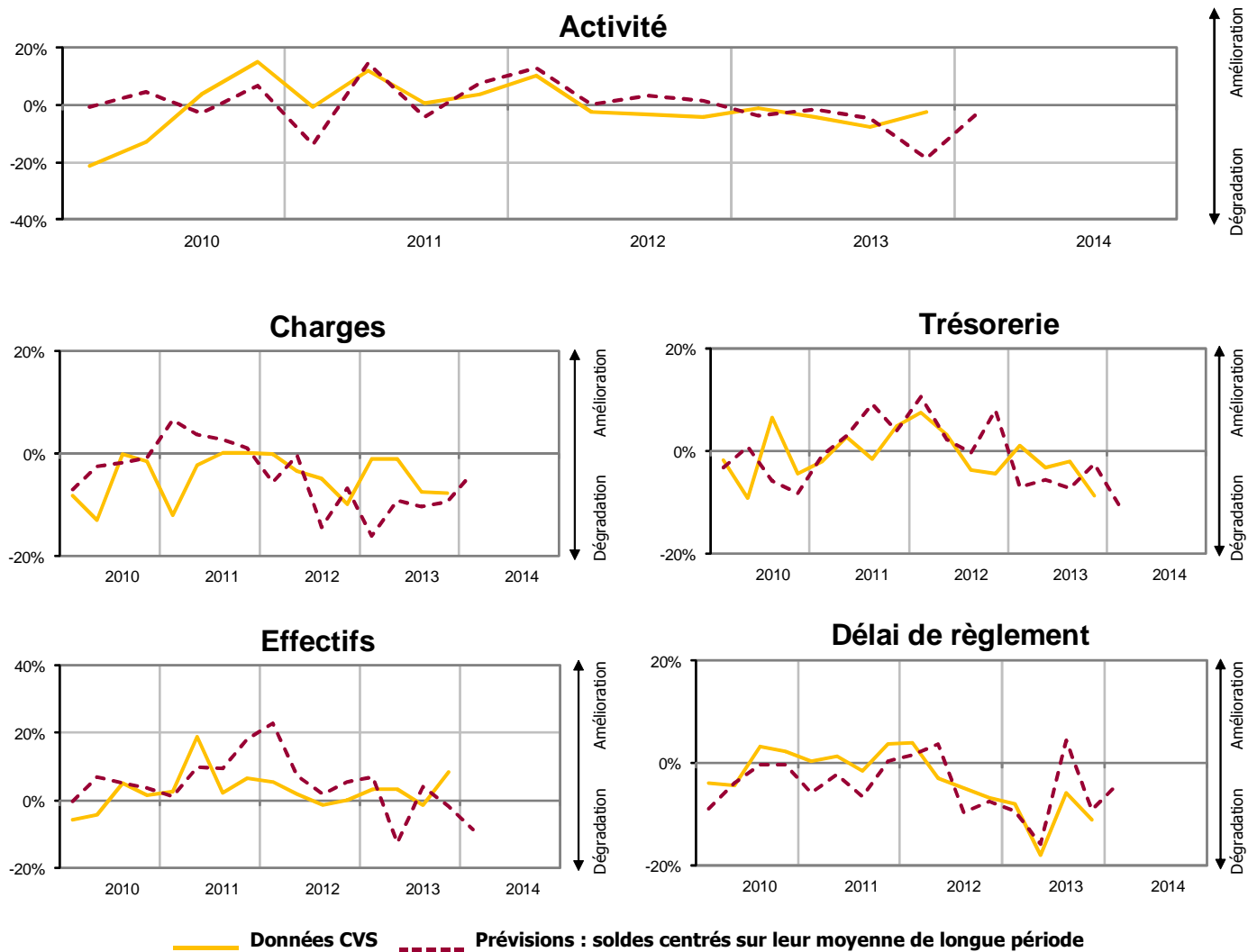


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité observée au quatrième trimestre se redresse en comparaison du trimestre précédent, mais elle reste toutefois dégradée. A l'exception des effectifs qui progressent, les autres indicateurs continuent de se détériorer. L'alourdissement des charges et l'allongement des délais de règlement impactent la trésorerie de manière significative.

L'amorce du redressement de l'activité pourrait se confirmer au premier trimestre 2014. Toutefois, la prudence reste de mise puisque même si les prévisions d'activité s'améliorent, elles restent néanmoins réservées. Les tendances sont similaires quant à l'évolution des charges et des délais de règlement. Les chefs d'entreprise restent majoritairement pessimistes sur l'évolution de leur trésorerie.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'Iedom – 4^e trimestre 2013 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'Iedom et l'Ieom ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE
Editeur et imprimeur : IEDOM
Achevé d'imprimer : 11 Février 2014 – Dépôt légal : Février 2014 – ISSN 1952-9619